

Conseil du 12^e arrondissement
Séance du lundi 4 décembre 2017

Communication sur les Solidarités dans le 12^e arrondissement

Au-delà du strict champ de ses compétences, la Collectivité parisienne s'engage pour la protection des populations les plus fragiles et développe, via le Pacte de lutte contre la grande exclusion, le Schéma parisien en direction des seniors ou encore le Schéma départemental de l'autonomie, une politique très ambitieuse pour accentuer les solidarités, construire la Ville bienveillante et garantir à chacun la possibilité de trouver un soutien adapté à ses besoins.

L'étude des caractéristiques sociales et économiques des habitants du 12^e arrondissement, menée par la Direction sociale de territoire de la DASES, dans le cadre d'un diagnostic social réalisé entre 2015 et 2017, place notre arrondissement dans la moyenne parisienne.

Attractif et familial, le 12^e bénéficie d'une démographie dynamique avec plus de 1 900 naissances en 2015. Cette situation ne doit pas occulter pour autant les difficultés sociales rencontrées par une partie de la population : personnes âgées en perte d'autonomie, personnes en situation de handicap, familles en difficulté, personnes à la rue.

Pour assurer aux personnes fragilisées un accompagnement à chaque étape de leur parcours de vie en vue d'une insertion durable et pour bâtir un 12^e inclusif, où chacun trouve des réponses face aux risques sociaux, nous développons une politique de solidarité particulièrement volontariste.

I. Développer nos interventions auprès des personnes sans-abri et des personnes en grande précarité pour protéger les plus fragiles

Le visage de la grande exclusion évolue et les réponses publiques, pour être efficaces, doivent s'adapter à de nouvelles situations. Isolées, en famille, en groupe, accompagnées d'un animal, les personnes rencontrées au quotidien ont des besoins différents nécessitant des réponses calibrées.

A) Une action de premier secours auprès des personnes à la rue remodelée et renforcée

Une articulation renforcée des acteurs de la rue

Placée sous l'égide du Samu social de Paris en 2016, la coordination des maraude a pu accroître son rôle d'articulation entre les différents types de maraudes et le partenariat interinstitutionnel notamment avec les équipes mobiles de psychiatrie et précarité, pour une meilleure prise en compte des signalements, la gestion des situations complexes et un renforcement des liens opérationnels avec les Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation (SIAO).

Un accès à l'hygiène facilité

La Mairie d'arrondissement a lancé la **rénovation des Bains Douches Audubon et Charenton** pour un accès à l'hygiène facilité, mobilisant un budget de 570 000 €. Au terme des travaux déjà engagés dans les Bains Douches de la rue Audubon, les Bains Douches de la rue de Charenton feront l'objet

en 2018 d'une modernisation des accès et d'une remise en service du premier étage pour une capacité d'accueil accrue.

Par ailleurs, pour que l'absence de produits d'hygiène ne soit plus un frein à l'accès aux Bains Douches, **les maraudes et accueils de jour bénéficient désormais de kits d'hygiène**, financés par Paris, à destination des personnes rencontrées.

De nouvelles réponses aux besoins alimentaires des personnes à la rue et des familles en difficulté

Une épicerie solidaire de la Croix Rouge a ouvert ses portes, en 2014, dans des locaux Paris-Habitat rue Edouard Robert. 8790 personnes ont ainsi pu bénéficier depuis sa création d'une aide alimentaire et d'un accompagnement à la gestion budgétaire.

A l'automne 2016, le 12^e a également accueilli l'ouverture du 9^e restaurant solidaire parisien dans un restaurant du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris, 10 rue Eugénie Eboué. D'une capacité d'accueil de 130 personnes par soir, il a servi plus de 10 000 repas chauds à des familles et des personnes isolées orientées par les services sociaux.

Nous soutenons parallèlement les actions d'associations engagées dans la distribution alimentaire : Hologramme Global, qui assure la **redistribution des invendus du Marché Daumesnil, chaque mardi et vendredi, au Kiosque Citoyen**, CAP ou pas CAP pour leurs actions de création du **premier garde manger solidaire parisien, au 295 rue de Charenton**, Le chaînon manquant qui assure la **redistribution à des lieux d'accueil dédiés aux personnes sans-abri les invendus encore consommables** des commerçants de l'arrondissement et La Chorba, pour la **distribution de colis alimentaires** depuis son local situé 87 boulevard Poniatowski.

Dans le contexte de l'implantation, dans le 12^e, de nouveaux lieux d'enseignement supérieur (Université Sorbonne nouvelle, campus Picpus de l'APHP...), **nous étudions pour l'avenir les réponses pouvant être apportées à l'enjeu de la précarité alimentaire des étudiants.**

B) Des lieux d'accueil modernisés et diversifiés

La halte femmes, située 16-18 passage Raguinot rouvre ses portes fin 2017 après d'importants travaux d'aménagement. Ces derniers ont permis la création de nouveaux bureaux pour les entretiens individuels, la rénovation des espaces hygiène avec l'installation d'un nouveau sanitaire ainsi que le réaménagement de la salle d'accueil et de la salle de repos, espace essentiel pour les femmes qui fréquentent l'Espace solidarité insertion, qui peuvent s'y assoupir en sécurité et se reposer.

Dans le cadre du projet Réinventer la Seine, le choix a été fait de **promouvoir un projet d'aménagement de la place Mazas, intégrant l'accueil de jour existant et développant l'espace dédié à l'association Aurore.** Ainsi, le projet prévoit la **création d'une conciergerie solidaire opérée par des personnes en insertion** proposant divers services aux usagers du site ainsi qu'aux riverains.

II. Proposer aux personnes vulnérables des lieux de vie adaptés à des situations variées

Le vieillissement, la perte d'autonomie, le handicap ou la grande précarité nécessitent des solutions d'hébergement spécifiques. Le 12^e porte ainsi plusieurs projets de nouveaux établissements d'accueil adaptés aux difficultés sociales rencontrées par les habitants et à leurs évolutions

A) Une action déterminée pour l'accès à l'hébergement des personnes en grande précarité

Une mobilisation importante du patrimoine municipal et intercalaire pour le développement de solutions d'hébergement d'urgence

Depuis 2014, **4 bâtiments ont été mobilisés temporairement, ayant permis la création de 324 places supplémentaires dans le dispositif d'urgence**, pour l'accueil de familles, femmes et hommes isolés sans-abri : 160 places à la Caserne de Reuilly, 54 places à la Redoute de Gravelle, 50 places au 295 avenue Daumesnil et 60 places au 4 place Félix Eboué.

Dans le même élan, **trois nouveaux centres d'hébergement temporaires ouvriront cet hiver dans des sites intercalaires :**

- Au **Bastion de Bercy** boulevard Poniatowski, 308 places pour des personnes sans-abri isolées et en familles, dans un centre géré par l'association Aurore ;
- **98 quai de la Râpée**, 65 places pour des familles et 85 places réservées à l'hébergement des personnes sans abri en période de grand froid et lors d'opérations de mise à l'abri de campements, dans un centre géré par la Croix Rouge ;
- **17 rue de Prague**, hôtel Le Richemont de 34 chambres mobilisé pour l'accueil de familles dans un centre géré par le Samu social de Paris.

La Mairie d'arrondissement est tout particulièrement mobilisée pour accompagner l'ouverture de ces trois nouvelles structures ; d'ores et déjà, les acteurs de l'arrondissement (associations sportives et culturelles, conseils de quartier....) ont été sollicités sur ces projets pour veiller à leur bonne intégration.

La Mairie du 12^e et la communauté éducative s'engagent également pour garantir et accompagner la scolarisation des enfants dans les écoles de l'arrondissement.

La création de places pérennes dans le champ de l'urgence et de l'insertion

Plusieurs projets de résidences sociales de type « pension de famille » ont été livrés ou sont encore en cours dans l'arrondissement, pour offrir aux personnes en grande exclusion, fortement désocialisées et isolées, un cadre d'hébergement proche des conditions du logement autonome avec néanmoins un accompagnement renforcé.

En 2014, **au 51 rue Baron Le Roy, une résidence de type pension de famille de 32 logements** gérée par le CASP a ainsi été ouverte ainsi qu'**un centre d'hébergement et de stabilisation de 51 places**.

La transformation initiée, avec Résidences Sociales de France et Le Richemont, de deux hôtels meublés au 9 rue d'Aligre et au 17 rue de Prague permettra la livraison de **deux nouvelles pensions de famille, de 33 et 24 places, qui seront gérées par le CASP et Le Richemont**.

Géré par l'Arfog Lafayette, au **75 rue de Reuilly**, le **centre de stabilisation Séraphine de Senlis** permet l'accueil de **34 femmes en grande vulnérabilité (femmes âgées à la rue)**, depuis le début du mois de novembre.

Dans le cadre de l'appel à projets Réinventer la Seine, le **projet Mazas prévoit en outre, la création à venir d'une offre très sociale d'habitats en co-living** en partenariat avec la foncière sociale du réseau Caritas France.

Enfin, **une réflexion est en cours pour ouvrir un établissement dédié aux femmes victimes de violences** en partenariat avec l'association Aurore. Le désengagement de la Région Ile-de-France ayant fortement fragilisé ce projet, un soutien de l'Etat est espéré pour mener à bien celui-ci.

Ouverture de la première Aire d'accueil parisienne à destination des Gens du voyage

13 emplacements ont été livrés début 2017, dans le cadre d'une opération de végétalisation de l'ancien parking de l'hippodrome de Vincennes, permettant la création de la première Aire d'accueil parisienne à destination des gens du voyage. Le 12^e arrondissement a ainsi pris sa part à la mise en conformité de la collectivité parisienne avec la loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des Gens du voyage.

B) Bien vieillir dans le 12^e, de nouvelles réponses aux besoins des seniors

Des solutions à destination des personnes âgées autonomes souhaitant bénéficier d'un environnement sécurisant

Au mois de novembre, a ouvert, **77 rue de Reuilly**, la **résidence autonomie Rosalie Rendu**, gérée par l'association Arfog Lafayette, offrant **28 studios destinés à des personnes âgées autonomes**.

Dans le cadre du projet Charenton Meuniers, une résidence intergénérationnelle de 90 logements à destination de jeunes actifs et de seniors intégrant **54 T1' pour personnes âgées sera réalisée au 281-295 rue de Charenton avec Paris Habitat**.

De nouvelles places en Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées dépendantes

La **reconstruction de l'EHPAD Catherine Labouré, rue de Reuilly**, permet d'offrir 96 places auxquelles vient s'ajouter une unité de 10 places dédiée aux jeunes seniors atteints de la maladie d'Alzheimer.

De même, la reconstruction de l'EHPAD Ma Maison, rue de Picpus, a créé 67 logements destinés à l'accueil de personnes âgées dépendantes ainsi que 30 logements destinés aux sœurs, membres de la Congrégation des Petites Sœurs des Pauvres.

C) De nouveaux lieux de vie pour les personnes en situation de handicap

En 2015, a été ouvert le **pôle médico-social La Planchette, lieu d'hébergement de 23 places pour des personnes âgées en situation de handicap psychique et mental**. Il offre ainsi une réponse adaptée aux besoins des personnes et de leurs parents pour lesquels l'accompagnement à domicile d'un enfant en situation de handicap devient de plus en plus difficile à mesure de l'avancée en âge.

A suivi, en 2016, l'ouverture du foyer Louise Dumonteil, rue Mousset Robert, qui accueille 35 personnes en situation de handicap psychique ou mental.

Enfin, ont été également créées **73 places en Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)** afin de faciliter le maintien à domicile de personnes atteintes de handicaps psychiques ou mentaux.

III. Consolider les dynamiques solidaires en favorisant l'inclusion de chacun dans la vie de notre arrondissement

Au-delà des réponses matérielles pouvant être apportées aux personnes en difficulté, la garantie d'une participation à la vie de la cité est un biais essentiel d'inclusion. Les personnes concernées par la précarité économique, l'avancée en âge ou le handicap souffrent des représentations et des jugements que l'on porte sur elles ; nous souhaitons donc faciliter leur capacité d'agir par une sensibilisation des habitants aux enjeux des solidarités ainsi qu'un accès facilité aux services publics et à la participation citoyenne.

A) L'implication des réseaux citoyens dans l'aide aux personnes en grande précarité, vecteur d'un changement des représentations de la grande exclusion.

Les Conseils de quartier et le Budget participatif mobilisés au service des solidarités

Les Conseils de quartier, qui ont créé la Bagagerie 188 et le Café inter-âges, concourent à l'action de lutte contre l'isolement et la grande exclusion. Depuis 2016, les Conseils de quartier ont financé l'achat de **250 sacs de couchage distribués par le Samu social de Paris** aux personnes en errance dans le 12^e. **Les enfants accueillis en centres d'hébergement ont également pu bénéficier du financement de stages sportifs et de l'organisation de soirées de contes.**

Les dernières éditions du budget participatif parisien et d'arrondissement ont souligné la mobilisation des habitants du 12^e pour des initiatives solidaires. Avec les **projets d'extension de la Bagagerie 188, de création d'une ressourcerie et d'achat de matériels ludiques et pédagogiques pour les structures d'aides aux personnes sans-abri**, ce sont **720 000 euros qui ont été votés par les habitants du 12^e, depuis 2015, pour des projets de solidarités déposés dans le cadre du budget participatif d'arrondissement.**

A l'échelle parisienne, l'adoption en 2016 dans le cadre du budget participatif du projet « des abris pour les personnes sans-domicile » a permis la **réalisation d'aménagements au sein des ESI Halte femmes et la Maison dans la rue.**

La Mairie d'arrondissement s'attache pour sa part à soutenir cette implication citoyenne en constant développement, en favorisant l'information des habitants sur le travail des acteurs de la grande exclusion. Ainsi, **des visites de structures solidaires ont été organisées** dans le cadre des journées portes ouvertes des accueils de jour, ou des journées Paris Capitale Solidaire via un parcours solidarité, réalisé le samedi 14 octobre 2017.

Fédération des habitants mobilisés pour l'accueil des migrants

Depuis septembre 2016, le 12^e arrondissement a temporairement mobilisé, à plusieurs reprises, ses gymnases pour accueillir, pendant quelques jours ou semaines, les personnes prises en charge dans le cadre des opérations de mise à l'abri conduites par l'État et la Ville. **580 personnes ont ainsi été accueillies.**

Les acteurs et habitants de l'arrondissement ont souhaité accompagner ces opérations d'accueil par l'organisation de **nombreux moments conviviaux et d'échanges : invitation des personnes hébergées à un concert des élèves et professeurs du Conservatoire du 12^e arrondissement ; tournoi sportif avec les élus, agents municipaux et membres de clubs du 12^e ; visites du 12^e proposées par des habitants.**

Plusieurs collectes de vêtements ont été organisées en Mairie d'arrondissement pour répondre aux élans spontanés de solidarité : **plus de 500 kilos de vêtements ont ainsi été collectés grâce aux dons des habitants.**

Une réunion publique a également permis d'informer les habitants de l'arrondissement sur le **dispositif Elan destiné aux Parisiens souhaitant accueillir à leur domicile une personne bénéficiant du statut de réfugié.**

Enfin, **les membres de la Conférence de Partage ont publié dans le journal Notre 12^e une tribune appelant les principes de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.**

Développement de nouveaux réseaux d'entraide : favoriser les rencontres entre habitants et personnes en situation de précarité

Dans le cadre de la création d'un **réseau de commerçants solidaires par le biais de l'association Le Carillon, plus de 40 enseignes de notre arrondissement proposent aujourd'hui des services gratuits aux personnes sans-abri** (accès à un micro-onde, accès à une prise, repas, café, et surtout un accueil chaleureux et non jugeant), permettant ainsi de retisser un lien entre les personnes à la rue et les commerçants de proximité. Les nombreux événements organisés par ce réseau solidaire facilitent les rencontres entre habitants avec et sans-domicile.

Développement de moments de rencontres entre habitants avec et sans-domicile

Plusieurs initiatives sont menées dans le 12^e pour permettre la participation de personnes en grande précarité à des actions bénévoles, qui créent de la confiance en soi et font émerger un sentiment d'utilité.

Ainsi, **l'association Bénénova a intégré des femmes accueillies au sein de la Halte femmes dans plusieurs actions bénévoles.** De même, **les soupes populaires organisées par l'association Le Carillon impliquent des personnes sans-abri** qui réalisent, distribuent et confectionnent un repas pour les habitants de passage.

A noter également **l'ouverture d'un jardin partagé au 55 rue Baron le Roy, sur une parcelle de Paris Habitat, rattaché au centre multi-accueil géré par le Centre d'Action Sociale Protestant.** Cet espace favorise les échanges entre les résidents en situation de précarité nouvellement installés dans le quartier et leur voisinage.

B) Faciliter l'accès à la participation citoyenne et à l'activité économique pour une capacité d'agir renforcée des personnes âgées, en situation de handicap ou en grande précarité

Des instances de démocratie locale dédiées

Le Conseil Local du Handicap du 12^e poursuit très activement ses travaux. En 2017, a été amorcée **une démarche de recensement des cabinets médicaux accessibles** aux personnes à mobilité réduite afin d'améliorer l'information des habitants ainsi qu'un **travail de sensibilisation des médecins sur la prise en charge de patients atteints de troubles mentaux et psychiques**. Parallèlement, l'association des habitants en situation de handicap aux grands projets d'aménagement se poursuit avec des réunions thématiques sur les places de la Nation, de la Bastille, et l'ouverture de la Petite Ceinture ferroviaire

C'est en 2016 que la Mairie d'arrondissement a lancé le Conseil des Seniors du 12^e. 40 habitants seniors et représentants d'associations et d'institutions engagées auprès des seniors se réunissent régulièrement pour travailler à une meilleure inclusion des personnes âgées dans la vie de notre arrondissement. Le Conseil a organisé, le 16 novembre dernier, un **goûter à destination des seniors isolés** du quartier d'Aligre Gare de Lyon avec le soutien des Conseils de Quartier, initiative qui sera reconduite le 7 décembre à destination des seniors isolés du quartier Bel Air Sud.

Un accès favorisé aux équipements publics

Le 12^e arrondissement est le premier pourvoyeur de créneaux Senior + dans les équipements sportifs. 16 créneaux dédiés sont ainsi organisés pour la saison 2017/2018.

Des créneaux sportifs dédiés aux personnes en grande précarité accueillies au sein de la Halte jeune et de l'Espace Solidarité Insertion « La Maison dans la rue » sont également réservés, au TEP Lavignerie et au gymnase Picpus.

Ce sont aussi **deux créneaux sportifs dédiés aux personnes en situation de handicap** qui ont été créés, dédiés aux personnes accueillies dans un Institut Médico-Educatif et un Centre d'Accueil de jour du 12^e.

Enfin, en lien avec les bibliothèques du 12^e arrondissement, on recense **plus de 115 bénéficiaires du service Port'âge**, qui reçoivent ainsi des ouvrages à domicile.

Une implication dans le territoire et une sortie de la précarité favorisées par l'activité économique

Vecteur d'insertion des personnes éloignées de l'emploi dans un parcours professionnel ascendant, **la Régie de quartier du 12^e arrondissement favorise le vivre ensemble à travers l'organisation et la participation de ses salariés en insertion à de nombreux événements collectifs fédérateurs.** Dans le cadre des travaux de réhabilitation de la résidence Paris Habitat Fécamp-Edouard Robert-Tourneau, les salariés de la Régie accompagneront le chantier à travers la mise en place d'une ressourcerie éphémère, pour éviter les dépôts sauvages.

Moyen essentiel de sortie de la précarité, l'accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées est favorisé par le **soutien aux structures d'insertion par l'activité économique : insertion de clauses dans les marchés publics parisiens, accompagnement des marchés clausés** (Espace Parisien pour l'Insertion à la Caserne de Reuilly, Ensemble Paris Emploi Compétences pour la construction et le fonctionnement de l'hôtel Meininger).